

L'agriculteur Paul François, « porte-étendard » du combat contre Monsanto

© 06/02/2019 |  Terre-net Média

« **Je me retrouve porte-étendard bien malgré moi** » : l'agriculteur Paul François fait face pour la quatrième fois à Monsanto devant la justice, mercredi, pour tenter de faire reconnaître la responsabilité de l'entreprise américaine dans son intoxication à un herbicide en 2004.

« **O**n continuera (le combat) jusqu'au bout mais je suis fatigué », a déclaré mercredi le Charentais lors d'une conférence de presse à Lyon avant cette nouvelle audience devant la cour d'appel.

Ce céréalier de Charente avait été intoxiqué en avril 2004 après avoir inhalé des vapeurs de **Lasso**, un **herbicide de Monsanto**. Après plusieurs malaises, Paul François avait été longuement hospitalisé et frôlera même la mort. Il souffre toujours de graves troubles neurologiques. Une fois son mal reconnu comme maladie professionnelle, l'agriculteur s'est lancé en 2007 dans un **combat judiciaire** contre le géant américain, filiale de l'allemand **Bayer** depuis 2018. Il réclame « plus de un million d'euros » à Monsanto.

Paul François avait obtenu gain de cause en première instance et en appel. Mais l'affaire a été de nouveau renvoyée l'année dernière devant la cour d'appel par la Cour de cassation. Celle-ci a estimé nécessaire le réexamen de l'affaire en se basant non pas sur un fondement de droit commun - le « défaut d'information » - mais sur la responsabilité de produits défectueux.

Pour la sociologue du travail Annie Thebaud-Mony, fervent soutien de l'agriculteur, « ce procès est **une brèche dans l'impunité** » des industriels qui saisissent les juridictions « indéfiniment », tandis que les juges ont « déjà dit que "Oui, Monsanto a intoxiqué Paul François" ». La chercheuse à l'Inserm a également jugé « scandaleux » que « les industriels paient des scientifiques - ce qui fait la honte de la communauté scientifique - pour produire le doute là où il n'y en a plus » sur la **dangerosité des produits phytosanitaires**. « Dire que les pesticides ne sont pas dangereux, c'est dire n'importe quoi et c'est faire de l'expérimentation humaine », a-t-elle fustigé. Interdit en France depuis novembre 2007, l'herbicide Lasso incriminé par Paul François a été jugé dangereux et retiré du marché au Canada dès 1985, puis en 1992 en Belgique et au Royaume-Uni.

« Manque de courage » politique

Le groupe Bayer s'est dit mardi « attaché à une juste compréhension des situations ». « Nous souhaitons également rappeler que l'utilisation de produits phytosanitaires ne présente pas de risque pour la santé humaine lorsque ceux-ci sont utilisés dans les conditions d'emploi définies dans le cadre de leur autorisation de mise sur le marché », a poursuivi l'entreprise. Président de l'association Phyto-victimes, Paul François réclame la mise en place d'un fonds d'indemnisation pour les victimes de pesticides, voté à l'unanimité au Sénat mais qui n'a depuis pas été voté à l'Assemblée nationale, la ministre de la Santé Agnès Buzyn ayant « mis tout son poids » pour empêcher ce vote. « C'est scandaleux pour les milliers de personnes qui n'ont pas obtenu d'indemnisation, ça montre vraiment que **le problème des pesticides n'est pas pris en compte** », a dénoncé le céréalier.

À la tête d'une exploitation de plus de 200 ha, Paul François s'est **converti en bio** à partir de 2015, assurant dégager depuis « de la rentabilité », avoir maintenu un emploi et avoir « aussi repris (sa) **liberté d'agriculteur** ». « Il ne s'agit pas de sortir des pesticides du jour au lendemain mais sortir sur les quinze prochaines années, c'est réalisable et c'est là que **les politiques manquent de courage** », a assuré le céréalier. S'agissant du **glyphosate**, autre herbicide commercialisé par Monsanto, le président Emmanuel Macron avait déclaré le 25 janvier lors d'un débat-citoyen dans la Drôme que la France ne parviendrait pas à se passer « à 100 % » du glyphosate dans les trois ans comme il s'y est engagé.

Conférence de presse en amont du procès de [#PaulFrançois](#) contre [#Monsanto](#)

Une présence importante pour écouter Paul François et Annie Thebaud-Mony ! ???? [#JeSoutiensPaulFrançois](#) pic.twitter.com/7pvx5rkZg

— Phyto-Victimes (@PhytoVictimes) 6 février 2019